



Qualiconsult®

Rapport Préliminaire de Conception de Sécurité Incendie

DCE

COUTANCES Travaux cablages TGI

Bâtiment :

DRFIP BRETAGNE

Rue du palais de justice
50207 COUTANCES

Chargé d'affaire : Amath BA

N° d'affaire	Date rapport	Chrono affaire
3100003695	28/08/2025	4

1 Avenue Tsukuba - 14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR
Tél : 02.31.53.40.50 - Courriel : caen.qc@qualiconsult.fr

Siège social : Vélizy Plus – 1 bis rue du Petit Clamart – Bât. E – 78140 VELIZY VILLACOUBLAY – Tél. : 01 40 83 75 75 – Fax : 01 46 30 39 62
SASU au capital de 1 440 000 € – R.C.S B 401 449 855 – SIRET 401 449 855 00535 – APE 7120 B – N° TVA Intracommunautaire : FR 02 401 449 855

Sommaire

1. RENSEIGNEMENTS GENERAUX ET ADMINISTRATIFS	3
2. RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS	4
2.1. Description sommaire de l'opération	4
2.2. Description sommaire de l'établissement	4
3. DOCUMENTS REÇUS	5
4. TEXTES DE REFERENCE.....	6
4.1. Réglementation applicable à tous les ERP	6
4.2. Réglementation applicable aux ERP visés par le présent rapport.....	6
4.2.1. Etablissements du 1er groupe.....	6
4.2.2. Etablissements du 2ème groupe	6
4.2.3. Etablissements spéciaux	6
5. RECAPITULATIF DES AVIS SUSPENDUS ET DEFAVORABLES	7
5.1. Récapitulatif des avis défavorables.....	7
5.2. Récapitulatif des avis suspendus	7
6. AVIS FORMULES SUR LES OUVRAGES ET INSTALLATIONS.....	8

1. RENSEIGNEMENTS GENERAUX ET ADMINISTRATIFS

Etablissement

Adresse administrative Rue du palais de justice 50207 COUTANCES

Maître d'Ouvrage DRFIP BRETAGNE
AVENUE JANVIER
35021 RENNES CEDEX

Classement de l'établissement

Type	W, L
Catégorie	Catégorie 3
Origine du classement	Maître d'Ouvrage / Exploitant

Nature et étendue de la mission SEI complète

Nature et étendue des vérifications effectuées Ensemble de l'opération

Nature des travaux Réhabilitation

Date d'élaboration du rapport 28/08/25

Le présent rapport est validé par le ou les vérificateur·trice(s) mentionné·e·s dans la liste ci-dessous :

- Jonathan NEEL, EL-2-ERP confirmé + EL-1 confirmé
- Amath BA, SI-2-C confirmé + SI-2-D confirmé

Le présent rapport préliminaire de conception est limité à la mission SEI suite à la demande du maître d'ouvrage.

2. RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

2.1. Description sommaire de l'opération

L'opération consiste à réaliser les travaux de second œuvre pour la création de 2 locaux techniques destinés à héberger des équipements informatiques au Tribunal Judiciaire de Coutances situés 10 rue du Palais de Justice 50200 COUTANCES.

L'établissement est classé ERP catégorie 3 type WL

Fait le : 19 Aout 2025

Nature des travaux: Création de 2 locaux dans les combles non accessibles au public

Classement (Notice de sécurité à fournir) : W 5ème catégorie

Type de distribution : existant inchangé

Liste des locaux à risques particuliers :

- Locaux à risques importants : existant inchangé

- Locaux à risques moyens : existant inchangé

Présence d'espaces d'attente sécurisée : existant inchangé

Locaux avec effectif > 100 personnes (50 personnes en sous-sol) : existant inchangé

Locaux avec effectif > 50 personnes : existant inchangé

Présence d'une grande cuisine > 20KW (Isolée ou ouverte ?) : NON

Ilots de cuisson installés dans salle de restauration : NON

Présence de VMC à fonctionnement permanent : existant inchangé

Présence de ventilation de confort : existant inchangé

Présence de gaz : existant inchangé

Présence d'une chaufferie > 70KW : existant inchangé

Présence de désenfumage mécanique (puissance ?) : existant inchangé

Présence d'installations de sécurité (sprinklage, supprimeur poteaux et bouche incendie) : existant inchangé

Asservissement au SSI : existant inchangé

Présence de zones de compartimentage (SSI) : existant inchangé

Ascenseurs accessibles, en cas d'incendie, aux personnes en situation de handicap : existant inchangé

Equipements photovoltaïques : NON

Autres installations : SANS OBJET

2.2. Description sommaire de l'établissement

L'opération consiste à réaliser les travaux de second œuvre pour la création de 2 locaux techniques destinés à héberger des équipements informatiques au Tribunal Judiciaire de Coutances situés 10 rue du Palais de Justice 50200 COUTANCES.

L'établissement occupe la totalité

L'établissement est classé ERP catégorie 3 type WL

Isolement par rapport aux tiers : existant inchangé

Il dispose de 1 façade accessible desservie par une ou des voies engins,

Description Structure / Enveloppe / Façade : existant inchangé

Description cloisonnement intérieur: existant inchangé

Desserte intérieure (Escaliers-Type / Ascenseurs-Caractéristiques) : existant inchangé

Solution pour l'évacuation des personnes en situation d'handicap (GN8 applicable à l'ERP) : existant inchangé

Description des différents étages (Surface – typologie de locaux – Existence locaux spéciaux (MS50, CO27, CH5-6, GC1\$3, EL5, etc...)) : existant inchangé

Installation(s) de sécurité : existant inchangé

Moyens de secours : existant inchangé

3. DOCUMENTS REÇUS

Architecte

	N° lot	N° document	Libellé	Ind	Date
CCTP	-	CCTP	Cahier des Clauses Techniques Particulières Phase DCE	-	28/07/2025
Plan	-	Plans	Plans architectes + Détails	-	29/07/2025

4. TEXTES DE REFERENCE

4.1. Réglementation applicable à tous les ERP

Seules les exigences relevant du règlement de sécurité incendie applicable à l'opération sont concernées par le présent rapport limité à la mission SEI.

- Code de la Construction et de l'Habitation : articles R143-1 à R143-47 ;
- Arrêté du 25 juin 1980 complété et modifié : articles GN1 à GN14.

4.2. Réglementation applicable aux ERP visés par le présent rapport

4.2.1. Etablissements du 1er groupe

- Arrêté du 25 juin 1980 complété et modifié : Dispositions générales
- Dispositions particulières : Arrêté(s) complété(s) et modifié(s) :
 - Arrêté du 5 février 2007 complété et modifié (Type L)
 - Arrêté du 21 avril 1983 complété et modifié (Type W)

4.2.2. Etablissements du 2ème groupe

Sans Objet

4.2.3. Etablissements spéciaux

Sans Objet

5. RECAPITULATIF DES AVIS SUSPENDUS ET DEFAVORABLES

• Le présent chapitre récapitule sous forme de tableau les non-conformités formulées par QUALICONSULT au chapitre 5. Ces non-conformités sont classées dans l'ordre des articles du règlement.

- A chaque non-conformité sont associés :
 - un n° d'ordre , repris au chapitre 5
 - un (ou plusieurs) article(s) du règlement ou de la norme
 - un commentaire explicatif
 - une référence : document de conception, et/ou document d'exécution, et/ou localisation d'ouvrage.

5.1. Récapitulatif des avis défavorables

Néant

5.2. Récapitulatif des avis suspendus

N°	Article(s) du règlement	Commentaire explicatif
S1	GN1	L'établissement est classé ERP catégorie 3 type WL L'opération consiste à réaliser les travaux de second œuvre pour la création de 2 locaux techniques destinés à héberger des équipements informatiques au Tribunal Judiciaire de Coutances situés 10 rue du Palais de Justice 50200 COUTANCES. Ces deux locaux se situent dans les combles (zones non accessibles au public) Nous fournir le PC ou l'AT de l'opération
S2	GN14	Les attestations de réaction et/ou comportement au feu concernant les systèmes de conduit, de goulotte seront à nous transmettre. Les PV de résistances au feu des matériaux utilisés seront à transmettre
S3	CO29	Locaux demandés CF Ventilation à prévoir au cas échéant Traversées des planchers et cloisons: attente détails d'exécution
S4	CO31	Attente détails de mise en œuvre
S5	EL4	Les installations électriques des locaux à risques particuliers, seront établies dans les conditions définies à l'article 422 de la norme d'installation NF C 15-100 (décembre 2002) pour les locaux présentant des risques d'incendie (condition d'influence externe BE 2).
S6	EL10	L'attestation de calfeutrement des passages de câbles, sera à nous transmettre.

6. AVIS FORMULES SUR LES OUVRAGES ET INSTALLATIONS

- Le présent chapitre récapitule les avis formulés par QUALICONSULT sous une des formes suivantes :
 - F : Favorable
 - S : Suspendu : Les avis S sont émis lorsque les dispositions prévues dans les documents examinés sont insuffisamment définies.
 - D : Défavorable : Les avis D sont émis en cas d'écarts entre les exigences réglementaires et les dispositions prévues au projet.
 - SO : Sans objet : Les avis SO sont émis lorsque l'établissement n'est pas concerné par certaines dispositions ou lorsqu'il ne comprend pas d'ouvrage ou d'installation mentionnés dans le règlement de sécurité.
 - HM : Hors mission : S'applique aux articles du règlement dont la vérification n'a pas été confiée à QUALICONSULT.
 - PM : Pour mémoire : Cette indication s'applique aux articles du règlement qui ne nécessitent pas d'évaluation de conformité dans le cadre de notre mission.
- Les avis sont émis dans l'ordre des articles des dispositions générales du règlement de sécurité, suivis de ceux des dispositions particulières
- Dans le cas de travaux d'aménagement ou de transformation d'un établissement existant, les seuls articles cités sont ceux de la partie du règlement concernée par les travaux, en application de l'article GN10.
- Les avis sont présentés sous la forme du tableau ci-après.

Article	Titres des articles	Réalisation	Avis
LIVRE I - CHAPITRE UNIQUE - GN			
GN1 À GN3 - SECTION I - CLASSEMENT DES ETABLISSEMENTS			
GN1	Classement des établissements	L'établissement est classé ERP catégorie 3 type WL L'opération consiste à réaliser les travaux de second œuvre pour la création de 2 locaux techniques destinés à héberger des équipements informatiques au Tribunal Judiciaire de Coutances situés 10 rue du Palais de Justice 50200 COUTANCES. Ces deux locaux se situent dans les combles (zones non accessibles au public)	S1
GN2	Classement des groupements d'établissements ou des établissements en plusieurs bâtiments voisins non isolés entre eux		SO
GN3	Classement des groupements d'établissements voisins isolés entre eux		SO
GN4 À GN10 - SECTION II - ADAPTATION DES RÈGLES DE SÉCURITÉ ET CAS PARTICULIERS			SO
GN11 & GN12 - SECTION III - CONTROLES DES ETABLISSEMENTS			SO
GN13 - SECTION IV - TRAVAUX			
GN13	Travaux dangereux		PM
GN14 - SECTION V - NORMALISATION			
GN14	Conformité aux normes. Essais de laboratoires	Les PV de résistances au feu des matériaux utilisés seront à transmettre	S2
GN15 - SECTION VI - STRUCTURES PROVISOIRES ET DEMONTABLES			SO
LIVRE II Titre Ier CHAPITRE 1er - DISPOSITIONS GENERALES (GE)			
GE1 - GENERALITES			
GE1	Objet		PM
GE2 À GE5 - SECTION I - CONTROLE DES ETABLISSEMENTS			
GE2	Dossier de sécurité		PM
GE3	Visite de réception		PM
GE4	Visites périodiques		PM
GE5	Avis relatif au contrôle de la sécurité		PM
GE6 - SECTION II - VERIFICATIONS TECHNIQUES			
GE6	Généralités		PM
GE7 à GE9 - Sous-section I - Vérifications techniques assurées par des organismes agréés par le ministre de l'Intérieur			
GE7	Conditions d'application		SO
GE8	Types de vérifications		PM
GE9	Rapports de vérifications		PM
GE10 - Sous-section II - Vérifications techniques pouvant être assurées par des techniciens compétents			F
GE10	Obligations des techniciens compétents lors des vérifications		F
LIVRE II Titre Ier CHAPITRE II - CONSTRUCTION (CO)			
CO1 À CO5 - SECTION I - CONCEPTION ET DESSERTE DES BÂTIMENTS			HM
CO6 À CO10 - SECTION II - ISOLEMENT PAR RAPPORT AUX TIERS			HM
CO11 À CO15 - SECTION III - RESISTANCE AU FEU DES STRUCTURES			HM
CO16 À CO18 - SECTION IV - COUVERTURES			HM
CO19 À CO22 - SECTION V - FACADES			HM

Article	Titres des articles	Réalisation	Avis
CO23 À CO26 - SECTION VI - DISTRIBUTION INTERIEURE ET COMPARTIMENTAGE			HM
CO27 À CO29 - SECTION VII - LOCAUX NON ACCESSIBLES AU PUBLIC			
CO27	Classement des locaux en fonction de leurs risques		PM
CO28	Locaux à risques particuliers	Locaux CF1h dans les combles avec portes CF1/2h+FP	F
CO29	Locaux à risques courants et locaux du personnel		S3
CO30 À CO33 - SECTION VIII - CONDUITS ET GAINES			
CO30	Généralités		F
CO31	Conduits traversant, prenant naissance ou aboutissant dans un local à risques courants ou moyens accessible ou non au public		S4
CO32	Conduits traversant, prenant naissance ou aboutissant dans un local à risques importants		SO
CO33	Vide-ordures et monte-charge		SO
CO34 À CO42 - SECTION IX - DEGAGEMENTS SOUS SECTION 1 - DISPOSITIONS GENERALES			HM
CO43 À CO48 - SECTION IX - DEGAGEMENTS SOUS SECTION 2 - SORTIES			HM
CO49 À CO56 - SECTION IX - DEGAGEMENTS SOUS SECTION 3 - ESCALIERS			HM
CO57 À CO60 - SECTION IX - DEGAGEMENTS SOUS SECTION 4 - ESPACES D'ATTENTE SECURISEES			HM
CO61 - SECTION X - TRIBUNES			SO
LIVRE II Titre Ier CHAPITRE III - AMENAGEMENTS INTERIEURS, DECORATION ET MOBILIER (AM)			HM
LIVRE II Titre Ier CHAPITRE IV - DESENFUMAGE (DF)			HM
LIVRE II Titre Ier CHAPITRE V - CHAUFFAGE, VENTILATION, REFRIGERATION, CONDITIONNEMENT D'AIR ET PRODUCTION DE VAPEUR ET D'EAU CHAUDE SANITAIRE (CH)			HM
LIVRE II Titre Ier CHAPITRE VI - INSTALLATIONS AUX GAZ COMBUSTIBLES ET AUX HYDROCARBURES LIQUEFIES (GZ)			HM
LIVRE II Titre Ier CHAPITRE VII - INSTALLATIONS ELECTRIQUES - (EL)			
EL1 À EL4 - SECTION I - GENERALITES			
EL1	Objectifs		PM
EL2	Documents à fournir		PM
EL3	Définitions		PM
EL4	Règles générales	Le dossier d'exécution complet devra nous être transmis avant le commencement des travaux puis à jour pour la visite finale comprenant l'ensemble des documents adéquats selon les travaux à réaliser (Notes de calcul, schéma unifilaire, plans d'implantation divers, et les fiches techniques de l'appareillage et du matériel,...).	S5
EL5 À EL11 - SECTION II - REGLES D'INSTALLATION			
EL5	Locaux de service électrique		SO
EL6	Matériels à haute tension ou contenant des diélectriques susceptibles d'émettre des vapeurs inflammables ou toxiques		SO
EL7	Implantation des groupes électrogènes		SO
EL8	Batteries d'accumulateurs et matériels		SO

Article	Titres des articles	Réalisation	Avis
	associés (chargeurs, onduleurs)		
EL9	Tableaux « normaux »		SO
EL10	Canalisations des installations « normale - remplacement »		S6
EL11	Appareillages et appareils d'utilisation		SO
EL12 À EL17 - SECTION III - INSTALLATIONS DE SECURITE			SO
EL18 & EL19 - SECTION IV - MAINTENANCE, EXPLOITATION ET VERIFICATIONS			
EL18	Maintenance, exploitation		PM
EL19	Vérifications techniques		PM
EL20 À EL23 - SECTION V - INSTALLATIONS TEMPORAIRES			SO
EL20	Généralités		SO
EL21	Installations de travaux		SO
EL22	Installations de dépannage		SO
EL23	Installations semi-permanentes		SO
LIVRE II Titre Ier CHAPITRE VIII - ECLAIRAGE - ECLAIRAGE DE SECURITE (EC)			
EC1 À EC5 - SECTION I - GENERALITES			
EC1	Objectifs		PM
EC2	Règles générales		F
EC3	Définitions des différents éclairages		PM
EC4	Documents à fournir		PM
EC5	Appareils d'éclairage		F
EC6 - SECTION II - ECLAIRAGE NORMAL			F
EC6	Règles de conception et d'installation		F
EC7 À EC15 - SECTION III - ECLAIRAGE DE SECURITE			SO
EC7	Conception générale		SO
EC8	Fonctions de l'éclairage de sécurité		SO
EC9	Eclairage d'évacuation		SO
EC10	Eclairage d'ambiance ou d'anti-panique		SO
EC11	Conception de l'éclairage de sécurité à source centralisée constituée d'une batterie d'accumulateurs		SO
EC12	Conception de l'éclairage de sécurité par blocs autonomes		SO
EC13	Maintenance et entretien		SO
EC14	Exploitation		SO
EC15	Vérifications		SO
LIVRE II Titre Ier CHAPITRE IX - ASCENSEURS, ESCALIERS MECANIQUES ET TROTTOIRS ROULANTS (AS)			HM
LIVRE II Titre Ier CHAPITRE X - INSTALLATIONS D'APPAREILS DE CUISSON DESTINES A LA RESTAURATION (GC)			SO
LIVRE II Titre Ier CHAPITRE XI - MOYENS DE SECOURS CONTRE L'INCENDIE (MS)			HM
LIVRE II - CHAPITRE I - ETABLISSEMENTS DU TYPE L (SALLES A USAGE D'AUDITION, DE CONFERENCES, DE REUNIONS, DE SPECTACLE, OU USAGES MULTIPLES)			HM
LIVRE II - CHAPITRE XI - ETABLISSEMENTS DU TYPE W (ADMINISTRATIONS, BANQUES, BUREAUX)			HM

Article	Titres des articles	Réalisation	Avis
IT246	- DESENFUMAGE DANS LES ERP		HM
IT249	- INSTRUCTION TECHNIQUE RELATIVE AUX FAÇADES		SO
IT263	- CONSTRUCTION ET DESENFUMAGE DES VOLUMES LIBRES INTERIEURS		HM
IT263	- CONSTRUCTION ET DESENFUMAGE DES VOLUMES LIBRES INTERIEURS		HM
	- GUIDE D'EMPLOI DES ISOLANTS COMBUSTIBLES DANS LES ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC		HM
	ARRETE DU 23 JUIN 1978 - INSTALLATIONS FIXES DESTINEES AU CHAUFFAGE ET A L'ALIMENTATION EN EAU CHAUDE SANITAIRE DES BATIMENTS D'HABITATION, DE BUREAUX OU RECEVANT DU PUBLIC		SO